



ÉGOUT et VOIRIE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que l'on se propose de construire immédiatement un égout en brique de 2 x 3, dans une section de la rue suivante, savoir:

RUE CARRIERE, de la rue Saint-Hubert en allant vers la rue Saint-André, 72 verges linéaires.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements, devront en donner avis à l'Inspecteur de la Cité, sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif desdits raccordements.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans ladite section de rue devront être produites au bureau de l'Inspecteur de la Cité, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout. Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'Inspecteur de la Cité. Le tout d'après le règlement No 298, concernant les égouts.

Par ordre,

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 27 mars 1905.



SEWER

Road Department

PUBLIC NOTICE is hereby given that it is proposed to construct immediately a 2 x 3 brick sewer in the under-mentioned section of street, namely:

CARRIERE STREET—From St. Hubert street toward St. André street, 72 lineal yards.

Proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once, as after sewer is completed permit must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said street must be filed with City Surveyor within two months after the completion of the new sewer. Any information with regard to sewer to be built will be given at the office of the City Surveyor. All in accordance with By-Law No. 298, concerning sewers.

By order,

JOHN-R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
CITY HALL,

Montreal, 27th March, 1905.



TROTTOIRS

Avis aux Contribuables

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées, de la Cité de Montréal, savoir:

Antoine (St.)—Du côté nord, depuis l'avenue Brandon au No civique 401-a.

Antoine (St.)—Vis-à-vis des Nos civiques 424 à 430.

Beaudry—Depuis la rue Ontario au No civique 560.

Berri—Du côté est, depuis la rue Roy jusqu'à 75 pieds en allant vers le nord.

Berri—Vis-à-vis des Nos civiques 444 à 448.

Berri—Au coin nord-est de la rue Rachel, vis-à-vis du No civique 943.

Brebœuf—Depuis le No civique 240 à l'avenue Mont-Royal.

Catherine (Ste.)—Au coin sud-ouest de la rue Deséry.

Catherine (Ste.)—Au coin sud-ouest de l'avenue Papi-neau.

Centre—Vis-à-vis des Nos civiques 546 à 552.

Centre—Vis-à-vis des Nos civiques 526 à 538.

Centre—Vis-à-vis des Nos civiques 479 à 487.

Centre—Vis-à-vis du No civique 334.

Centre—Vis-à-vis des Nos civiques 357 à 365 et depuis la rue Roperly au No civique 169.

Centre—Au coin nord-ouest de la rue Atwater.

Centre—Depuis le No civique 338 jusqu'à la rue Roperly.

Chambord—Au coin nord-ouest de l'avenue Mont-Royal.

Charlevoix—Vis-à-vis du No civique 286.

Charron—Vis-à-vis des Nos civiques 331 à 337.

Colborne—Du côté est, depuis la rue des Communes à la rue Wellington.



SIDEWALKS

Notice to Ratepayers

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Special Rolls of Assessment for the construction of sidewalks in the following streets, viz.:

Antoine (St.)—North side, from Brandon ave. to civic No. 401a.

Antoine (St.)—Opposite civic No. 424 to 430.

Beaudry—From Ontario street to civic No. 560.

Berri—East side, from Roy street to 75 feet northwards.

Berri—Opposite civic No. 444 to 448.

Berri—Northeast corner of Rachel street to civic No. 943 Berri.

Brebœuf—From civic No. 240 to Mount Royal ave.

Catherine (St.)—Southwest corner of Desery street.

Catherine (St.)—Southwest corner of Papineau ave.

Centre—Opposite civic Nos. 546 to 552.

Centre—Opposite civic Nos. 526 to 538.

Centre—Opposite civic Nos. 479 to 487.

Centre—Opposite civic No. 334.

Centre—Opposite civic Nos. 357 to 365, and Roperly to civic No. 169.

Centre—Northwest corner Atwater street.

Centre—From civic No. 338 to Roperly street.

Chambord—Northwest corner of Mount Royal ave.

Charlevoix—Opposite civic No. 286.

Charron—Opposite civic Nos. 331 to 337.

Closse—East side, from St. Luke street to lane southwards.

Colborne—East side, from Common street to Wellington street.